



Assemblée générale

Distr. générale
16 février 2006
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 136 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires
du financement des opérations
de maintien de la paix des Nations Unies**

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–6	4
II. Exécution du mandat.	7–45	5
A. Département des opérations de maintien de la paix		7
B. Cabinet du Secrétaire général.		17
C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU.		18
D. Bureau des services de contrôle interne		20
E. Bureau des affaires juridiques		23
F. Département de l'information		25
G. Département de la gestion		26
H. Département de la sûreté et de la sécurité.		34
III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation.	48	37
IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	49	38



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix approuvé pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	Montant alloué ^a	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	100 809,6	98 263,1	2 546,5	2,5
Objets de dépense autres que les postes	20 800,7	19 762,4	1 038,3	5,0
Montant brut	121 610,3	118 025,5	3 584,8	2,9
Recettes provenant des contributions du personnel	16 509,4	15 891,3	618,1	3,7
Montant net	105 100,9	102 134,2	2 966,7	2,8

^a Tel qu'approuvé dans la résolution 58/298.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	470	441	6,1
Services généraux et catégories apparentées	291	278	4,4

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section IV du présent rapport.

Sigles

BUNUTIL	Bureau des Nations Unies au Timor Leste
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUI	Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

I. Introduction

1. L'essor des activités de maintien de la paix au début de 2004 s'est poursuivi tout au long de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 (exercice 2004/05). Le nombre total des missions de maintien de la paix s'est maintenu à 17, y compris les deux missions (l'ONUST et l'UNMOGIP) financées au moyen du budget ordinaire. La composition des missions a été modifiée au cours de l'exercice : l'Opération de maintien de la paix au Timor oriental (la MANUTO) s'est achevée en mai 2005 et une nouvelle mission a été établie au Soudan (la MINUS) en mars. En outre, le Département des opérations de maintien de la paix fournit une gamme complète de services administratifs et d'appui logistique à 13 missions politiques spéciales, dont 2 sont en grande partie dirigées par lui (la MANUA et le BUNUTIL), les 11 autres étant gérées par le Département des affaires politiques. Les trois opérations de maintien de la paix établies entre avril et juin 2004 (l'ONUB, l'ONUCI et la MINUSTAH) sont devenues pleinement opérationnelles au cours de l'exercice 2004/05. Avec ces trois missions fonctionnant à plein régime et la création de la mission au Soudan, le montant total du budget des opérations de maintien de la paix s'est considérablement accru, passant de 2,7 milliards de dollars en 2003/04 à 4,4 milliards de dollars en 2004/05. Cette expansion n'a été que très faiblement compensée par la réduction des activités de la mission en Sierra Leone (MINUSIL). Le volume global des activités de maintien de la paix a eu une incidence sur le niveau d'appui et d'assistance fourni par l'ensemble des départements du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

2. L'effectif des militaires et autres catégories de personnel déployés dans les missions au cours de l'exercice considéré a également augmenté. En 2003/04, le nombre maximum de soldats déployés s'est élevé à 49 000 environ; il a atteint 58 843 en 2004/05. L'effectif maximum des forces de police des Nations Unies est passé de 5 251 à 6 765 au cours de la même période. Celui des observateurs militaires a peu augmenté, passant de 2 022 à 2 177. Globalement, le nombre maximum d'agents de police et de militaires déployés au cours de l'exercice 2004/05 s'est élevé à 67 150, contre 56 261 lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 19 %. Le personnel civil affecté aux missions a également augmenté de 16 %, passant de 10 545 en 2003/04 à 12 236 au plus fort de l'exercice 2004/05.

3. Ces modifications du volume des activités de maintien de la paix en général et des effectifs à appuyer ont fait qu'un certain nombre d'activités et de projets prévus au budget 2004/05 n'ont pu être menés à bien. Tous les départements appuyant les opérations de maintien de la paix ont dû concentrer leurs moyens sur le déploiement des missions nouvellement créées ou élargies et sur l'appui à ces missions. L'impossibilité dans ces conditions de réaliser certaines activités a entraîné une légère baisse du taux d'exécution du budget par rapport à l'exercice précédent ainsi qu'une sous-utilisation des crédits affectés aux postes, aux voyages, aux installations et infrastructures et à l'informatique. Ces aspects seront développés dans les analyses des écarts.

4. Au cours de l'exercice considéré, le Secrétariat a continué d'améliorer sa gestion des opérations de maintien de la paix. Les réalisations du Département des opérations de maintien de la paix et autres départements sont exposées dans les tableaux axés sur les résultats figurant dans le présent rapport. Les résultats obtenus par les départements et bureaux concernés sont comparés aux données de référence

retenues dans le budget de 2004/05 (A/58/715). L'étendue des progrès réalisés par rapport aux réalisations escomptées est indiquée dans les tableaux axés sur les résultats, qui mettent en regard les indicateurs effectifs de succès et les indicateurs prévus. Des renseignements sur les produits prévus et ceux effectivement exécutés sont donnés dans un additif au présent rapport.

5. Pour l'établissement de ce rapport, le Secrétariat s'est attaché comme les années précédentes à rendre les tableaux plus concrets, plus simples et plus aisés à consulter. Compte tenu du réaménagement de l'affectation des ressources exigé par l'augmentation importante du volume des opérations de maintien de la paix, des efforts particuliers ont été réalisés pour expliquer ses incidences éventuelles sur l'exécution des produits prévus dans le budget approuvé (A/58/715).

6. Le Secrétariat s'est employé à rationaliser et optimiser la gestion des activités de maintien de la paix, ce qui lui a permis de faire face à l'augmentation du volume de travail sans dépasser le montant des crédits approuvés avant leur expansion. De ce fait, alors que l'estimation des activités à entreprendre et des ressources nécessaires reposait sur l'hypothèse que le Département des opérations de maintien de la paix appuierait 11 missions de maintien de la paix en cours et 9 missions politiques spéciales, le nombre des produits effectivement exécutés a pu être augmenté dans certains cas pour répondre aux besoins de quatre nouvelles missions de maintien de la paix (la MINUS, l'ONUB, l'ONUCI et la MINUSTAH) et de 13 missions politiques spéciales. Cette évolution a eu une incidence particulièrement importante sur l'appui fourni par le Département des opérations de maintien de la paix, comme on peut le constater dans l'additif au présent rapport. À la Division de la police civile, par exemple, la simplification du mode de gestion du fichier de candidats susceptibles d'occuper un poste de spécialiste des questions judiciaires ou de spécialiste des questions pénitentiaires a permis au personnel de faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions. La même démarche a été suivie pour la gestion des demandes de renvoi à la Division des investigations du Bureau des services de contrôle interne. Au Département de la sûreté et de la sécurité, la décision d'envoyer les formateurs dans les missions plutôt que de faire venir les participants à New York a permis de réaliser des économies au titre des voyages. Au Département de la gestion, le nombre effectif de certains produits a été considérablement plus élevé que prévu, notamment en ce qui concerne les rapports sur le budget et son exécution, les achats de devises et les mouvements de fonds, les versements en faveur d'États Membres et les examens médicaux.

II. Exécution du mandat

7. Alors que les crédits approuvés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 s'élevaient à 121 610 300 dollars, les dépenses se sont chiffrées à 118 025 500 dollars, soit un solde inutilisé de 3 584 800 dollars et un taux d'exécution de 97,2 %, lequel est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, qui atteignait 99,2 %. Le tableau 1 ci-après récapitule les dépenses et recettes budgétaires par catégorie, tandis que le tableau présente les recettes autres et les ajustements.

8. Le solde s'explique principalement par la sous-utilisation des crédits approuvés au titre des postes; il comprend également les reliquats relatifs aux

voyages, aux installations et infrastructures, aux transmissions, à l'informatique, aux services médicaux et aux fournitures, services et matériel divers.

9. À la section XI de sa résolution 59/276, l'Assemblée a autorisé la création, à compter du 1^{er} janvier 2005, d'un Département de la sûreté et de la sécurité, regroupant le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et les Services de sûreté et de sécurité. En conséquence, les données sur l'exécution du budget de ces deux entités pour l'exercice 2004/05 ont été consolidées et sont présentées plus loin, à la section H (Département de la sûreté et de la sécurité).

Tableau 1

Exécution du budget : récapitulation par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	100 809,6	98 263,1	2 546,5	2,5
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 000,0	1 016,8	(16,8)	(1,7)
Consultants	1 441,3	1 532,3	(91,0)	(6,3)
Voyages	4 457,4	3 896,1	561,3	12,6
Installations et infrastructures	6 535,8	6 356,7	179,1	2,7
Transmissions	895,0	865,6	29,4	3,3
Informatique	5 244,5	4 952,0	292,5	5,6
Services médicaux	100,0	92,0	8,0	8,0
Services, fournitures et matériel divers	1 126,7	1 050,9	75,8	6,7
Total partiel (catégorie II)	20 800,7	19 762,4	1 038,3	5,0
Montant brut (catégories I et II)	121 610,3	118 025,5	3 584,8	2,9
III. Recettes provenant des contributions du personnel	16 509,4	15 891,3	618,1	3,7
Montant net (catégories I à III)	105 100,9	102 134,2	2 966,7	2,8

Tableau 2

Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	583
Recettes diverses ou accessoires	55
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 484
Total	2 122

A. Département des opérations de maintien de la paix

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
80,6	79,8	539	515

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Dans son rapport, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix donne une appréciation favorable des activités du Département des opérations de maintien de la paix	Nombre de délégations ont félicité le Département des opérations de maintien de la paix pour avoir « communiqué rapidement aux pays fournisseurs de contingents les informations » nécessaires et « se sont félicitées du renforcement [...] de la coopération et des consultations avec les pays fournisseurs de contingents » (rapport de 2005 du Comité spécial, A/59/19/Rev.1, par. 16) Lors de l'examen des opérations de maintien de la paix auquel la Quatrième Commission a procédé (20-25 octobre 2005), les délégations se sont félicitées que le Département ait pris l'initiative de tenir des réunions d'information officielles sur les questions relatives aux opérations de maintien de la paix en dehors de la session officielle du Comité spécial
Le Comité spécial et la Quatrième Commission approuvent les recommandations du Secrétaire général	Le Comité spécial a tenu compte de trois des recommandations de fond faites par le Secrétaire général dans son rapport de 2005 : • Il a pris note avec intérêt de la recommandation concernant les forces de police permanente (A/59/19/Rev.1, par. 83), que l'Assemblée générale a ensuite faite sienne dans le Document final du Sommet mondial de 2005 • Il a approuvé la stratégie globale visant à éliminer l'exploitation et les abus sexuels (voir le rapport Zeid, A/59/710) présentée par le Secrétaire général dans son rapport de 2005 • Il continue d'examiner le projet de réserve stratégique de l'ONU (A/59/19/Rev.1, par. 45)

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le nombre de pays qui fournissent des contingents et du personnel de police est porté de 92 au 1 ^{er} novembre 2003 à 94	Le nombre de pays fournisseurs de contingents et de personnel de police était passé à 105 en juin 2005
Le nombre d'États Membres participant au Système de forces et moyens en attente des Nations Unies au niveau d'engagement Déploiement rapide est porté de 2 au 9 février 2004 à 6	4 États Membres ont annoncé la participation de 8 unités au niveau d'engagement Déploiement rapide
Déploiement d'un quartier général pour une mission classique ou complexe dans un délai de 30 à 90 jours à compter de la date d'entrée en vigueur du mandat établi par le Conseil de sécurité	Déploiement du quartier général de la MINUS (mission complexe) dans les 90 jours de l'entrée en vigueur du mandat établi par le Conseil de sécurité

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les analyses des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques exemplaires dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la parité hommes-femmes et de l'état de droit ont été adoptées en tant que politiques et procédures dans le cadre des missions	Les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques exemplaires dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration ont été pris en compte lors de la création de groupes intégrés chargés de ces questions au sein de la MINUSTAH et de la MINUS et utilisés pour planifier et lancer les opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration en Haïti et au Soudan, entre autres Les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques exemplaires en matière de traitement efficace, dans les opérations de maintien de la paix, des questions judiciaires et pénitentiaires liées à l'état de droit ont été utilisés pour planifier et appuyer les opérations menées au Soudan, en Haïti et au Libéria, et les activités de la MONUC

	Les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques exemplaires en matière de prise en compte des questions relatives à la situation des femmes dans les activités de programmation liées au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration, aux élections et à la violence sexiste ont servi d'appui aux activités de planification et aux activités opérationnelles de la MINUL, de la MINUSTAH, de la MINUS, de la MONUC et de l'ONUB
--	---

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le Conseil de sécurité adopte les recommandations concernant de nouvelles opérations ou des modifications importantes à apporter aux opérations	Le Conseil de sécurité a adopté 16 recommandations concernant de nouvelles opérations ou des modifications importantes à apporter aux opérations (MONUC (3), ONUB, ONUCI (2), MINUSIL (2), MINUEE (2), MINUS, MINUSTAH (4) et UNFICYP)

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les missions nouvelles et les nouvelles phases de missions existantes sont mises en place dans le respect de délais et de toutes les exigences du Conseil de sécurité	9 opérations de planification ont été menées à bien dans le respect des délais et des exigences du Conseil de sécurité : MONUC : élargissement (déploiement des contingents dans un délai de 3 à 4 mois); ONUCI : nomination d'un haut représentant pour les élections; MINUSIL (2) : réduction des effectifs, mise en place d'un bureau intégré; MINUS; MINUSTAH; MINURSO (2) : modification des structures civiles et militaires; UNFICYP : réduction des forces

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les objectifs fixés pour les missions sont atteints et les plans d'exécution respectés	8 missions ont atteint des objectifs fixés : MINUL, ONUCI, MONUC, ONUB, MINUSIL, MINUEE, MINUSTAH et MINURSO

Des programmes conjoints sont exécutés sur le terrain en collaboration avec des partenaires de maintien de la paix	18 programmes conjoints (bilatéraux ou multilatéraux) ont été exécutés sur le terrain avec des partenaires internationaux de maintien de la paix
--	--

c) Bureau de l'appui aux missions

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Constitution d'un répertoire de modèles d'appui pouvant être reproduits dans diverses situations : • Arrangements opérationnels et logistiques communs avec les organisations et organismes régionaux • Résolution de l'Assemblée générale portant adoption du rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents • Réduction à six mois du délai moyen de traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents	Un accord de services communs portant sur le soutien logistique a été conclu, dans le cadre de la MANUI, avec 11 organismes, fonds et programmes des Nations Unies (Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité, FAO, ONU-Habitat, PNUD, UNOPS, UNICEF, OMS, PAM, UNESCO et HCR) Le rapport du Groupe de travail de 2004 sur le matériel appartenant aux contingents a été examiné par l'Assemblée générale, qui en a pris note Objectif atteint

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Déploiement d'une mission pleinement fonctionnelle comptant jusqu'à 5 000 personnes dans un délai de 90 jours à compter de la date d'entrée en vigueur du mandat établi par le Conseil de sécurité :	

• Participation des partenaires du maintien de la paix aux phases de planification et de déploiement des missions • Les stocks stratégiques pour déploiement rapide sont prêts, sans exception	Les partenaires de maintien de la paix ont participé à la planification et au déploiement de la MINUS Les stocks stratégiques pour déploiement rapide étaient prêts et ont été déployés dans 9 missions
---	---

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Renforcement des opérations sur le terrain grâce à des actions et à des initiatives donnant la priorité aux besoins des missions : • Réduction à 15 % du taux moyen de vacance de postes dans les missions et réalisation, en parallèle, des objectifs fixés en matière de parité des sexes et d'équilibre géographique • Pourcentage des commandes prioritaires exécutées à la date prévue porté à 95 % • Réduction de la fréquence des accidents graves dans les missions	Le Département des opérations de maintien de la paix est parvenu à un taux moyen de vacance de postes de 24 %, ce qui s'explique par l'élargissement de la MONUC et de la MINUS. Par ailleurs, il a réuni et analysé des données sur les taux élevés de renouvellement des effectifs dans les missions et s'est rendu compte que le fait que certains organismes présents sur le terrain et d'autres partenaires du maintien de la paix proposent de meilleures conditions d'emploi est un des facteurs explicatifs Les articles prioritaires ont été intégrés aux stocks stratégiques pour déploiement rapide, déployés avec succès dans les missions Le Département des opérations de maintien de la paix n'a pu recueillir de données sur les accidents de la route en raison du surcroît de travail imprévu lié à la multiplication des nouvelles missions complexes. Il n'y a eu aucun accident d'avion pendant la période considérée

d) **Division militaire**

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Les avis militaires sont pris en compte dans tous les documents de planification, résolutions et rapports	Les contributions de militaires ont été prises en compte lors de l'élaboration de 23 résolutions du Conseil de sécurité et de 46 rapports du Secrétaire général

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le nombre d'États Membres participant au Système de forces et moyens en attente des Nations Unies au niveau d'engagement Déploiement rapide est porté de 2 (au 9 février 2004) à 6 (2004/05)	4 États Membres ont annoncé la participation de 8 unités au niveau d'engagement Déploiement rapide
Participation de tous les pays fournisseurs de contingents aux programmes de formation préalable au déploiement des nouvelles missions de maintien de la paix	Les quatre nouveaux pays fournisseurs de contingents ont bénéficié, à leur demande, de programmes de formation préalable au déploiement
Les effectifs du personnel à disposition ayant reçu une formation sont portés de 25 à 50 (objectif : 75 en 2005/06)	Le fichier du personnel à disposition ayant reçu une formation n'est plus tenu car les États Membres annoncent des effectifs globaux sans donner d'indications précises quant au nombre d'observateurs militaires des Nations Unies ou d'officiers d'état-major

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Des commentaires positifs sont recueillis auprès des missions en ce qui concerne l'appui et les conseils fournis par la Division militaire	Des commentaires positifs ont été recueillis lors de la conférence annuelle des chefs des composantes militaires

Des commentaires positifs sont recueillis auprès des États Membres en ce qui concerne la capacité de la Division militaire de gérer efficacement les opérations de maintien de la paix	L'entretien de bonnes relations de travail avec les conseillers militaires des États Membres témoigne de la satisfaction de ceux-ci Dans son rapport, le Comité spécial des opérations de maintien de la paix accueille avec satisfaction le renforcement de la coopération et des consultations (A/59/19, par. 19)
Le nombre de fois où il est fait appel au fichier de mise à disposition du Système de forces et moyens en attente est porté de 4 (2002/03) à 5 (2004/05) (objectif pour 2005 : 6)	Il a été fait appel au fichier à 4 reprises; 45 unités ont été fournies à 4 missions
Le nombre de nouveaux pays fournisseurs qui ont recours à des activités de formation agréées par le Département des opérations de maintien de la paix est porté de 0 (2002/03) à 3 (2004/05)	9 États Membres, dont 3 nouveaux pays fournisseurs de contingents, ont recours à des activités de formation agréées par le Département des opérations de maintien de la paix
Le nombre de stages offerts par des organismes de formation au maintien de la paix faisant appel aux modules de formation génériques du Département des opérations de maintien de la paix est porté de 25 (2003/04) à 35 (2004/05) (objectif pour 2005/06 : 45)	40 stages

e) Division de la police civile

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
60 % des États Membres interrogés qui répondent au questionnaire se déclarent satisfaits des séances d'information	Dans leur rapport (A/59/19/Rev.1, par. 19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail ont indiqué que « bon nombre de délégations [s'étaient] félicitées du renforcement [...] de la coopération et des consultations avec les pays fournisseurs de contingents, matérialisé par des réunions » Le Conseil de sécurité a accepté des recommandations concernant la création d'une composante police ou des modifications importantes à apporter à la composante police dans les opérations de maintien de la paix suivantes : ONUCI, MINUS, MINUSTAH, MINUSIL et MANUTO

	Le concept de forces de police permanente, mise au point pendant la période considérée, a été approuvé dans le Document final du Sommet mondial de 2005 Le nombre de pays qui fournissent du personnel de police est passé de 71 en 2003/04 à 81 en 2004/05
--	---

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Le nombre d'États Membres qui inscrivent du personnel au fichier de 100 policiers à disposition est porté de 6 à 10	10 États Membres inscrivent du personnel au fichier de 100 policiers à disposition Une liste de 5 États Membres en alerte a été constituée pour les unités de police constituée
Sélection de 50 spécialistes des affaires pénitentiaires ou judiciaires en vue de la constitution d'une base de données de spécialistes	Une base regroupant des données sur plus de 50 spécialistes des affaires pénitentiaires ou judiciaires est opérationnelle

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Des commentaires positifs sont recueillis auprès des missions en ce qui concerne l'appui et les conseils fournis par la Division de la police civile sur les questions liées à la police et aux affaires judiciaires et pénitentiaires	Des commentaires positifs sur l'appui et les conseils fournis par la Division de la police civile ont été faits par les chefs de la police civile lors de la conférence qui les a réunis
Participation de 15 États Membres au module Voyages et relève du personnel de police militaire récemment mis au point	Participation de 31 États Membres, soit 5 de plus que pour l'exercice précédent

f) Service de la lutte antimines

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix seront établies par le Conseil de sécurité seront planifiées, déployées et lancées plus rapidement	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Déploiement du matériel de lutte antimines dans les missions dans un délai de 14 jours à compter de l'adoption des résolutions pertinentes par le Conseil de sécurité	Objectif atteint

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Élimination totale des accidents liés aux mines terrestres parmi les membres des missions	Objectif atteint

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	336	319	5,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	203	196	3,3

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	71 189,0	71 242,5	(53,5)	(0,1)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	135,6	63,0	72,6	53,5
Consultants	593,0	592,5	0,5	0,1
Voyages	2 494,3	2 377,1	117,2	4,7
Installations et infrastructures	167,3	129,3	38,0	22,7
Transmissions	610,9	604,1	6,8	1,1

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Informatique	4 602,8	3 982,0	620,8	13,5
Fournitures, services et matériel divers	830,6	784,3	46,4	5,6
Total partiel (catégorie II)	9 434,5	8 532,3	902,2	9,6
Total brut (catégories I et II)	80 623,5	79 774,8	848,7	1,1

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	72,6	53,5 %

10. Le solde inutilisé de 72 600 dollars traduit des besoins inférieurs aux prévisions en matière de remplacement du personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée.

	Écart	
Voyages	117,2	4,7 %

11. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement de la façon suivante : a) les activités de deux équipes de planification, de liaison et de conseil de la Division militaire ont été reciblées et exécutées pendant la phase de démarrage de la MINUSTAH, et non après son établissement, c'est pourquoi les dépenses ont été imputées sur le budget de la Mission; b) la participation d'un membre du personnel à un programme d'échange administré par le Service administratif du Département des opérations de maintien de la paix a été annulée, l'intéressé n'ayant pas pu être libéré de ses fonctions pour des raisons opérationnelles.

	Écart	
Installations et infrastructures	38,0	22,7 %

12. Le solde inutilisé de 38 000 dollars résulte d'un retard dans la comptabilisation des dépenses effectives de location de matériel de bureau.

	Écart	
Informatique	620,8	13,5 %

13. La sous-utilisation des crédits est essentiellement due au fait que la responsabilité de la tenue du Centre de données de Galaxy a été confiée à la Division de l'informatique du Département de la gestion. Ce transfert de responsabilité résulte de la rationalisation et du regroupement de certaines fonctions du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de la

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

gestion, conformément à la stratégie de l'Organisation en matière de technologies de l'information et des communications. Les fonds approuvés à ce titre ont donc été mis à la disposition de la Division, d'où les économies réalisées par le Département des opérations de maintien de la paix. Le solde inutilisé de 620 800 dollars s'explique aussi par des retards dans l'achat de matériel informatique.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	46,4	5,6 %

14. La sous-utilisation des crédits est due à l'annulation de certaines activités de formation proposées par le Bureau de l'appui aux missions, qui s'est efforcé de recentrer temporairement ses activités sur l'appui au déploiement de nouvelles missions de maintien de la paix. En outre, certains ateliers ont été organisés sur place et non dans des établissements de formation extérieurs.

B. Cabinet du Secrétaire général

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
0,5	0,5	3	3

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Communication d'observations et de conseils aux missions dans un délai de 5 jours à compter de la présentation au Cabinet du Secrétaire général des rapports, lettres ou notes relatifs aux opérations	Objectif atteint

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	0,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	8,3

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Postes	538,5	501,2	37,3	6,9
Total brut	538,5	501,2	37,3	6,9

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	37,3	6,9 %

15. Le solde inutilisé représente l'écart entre le montant effectif des dépenses communes de personnel et les prévisions budgétaires calculées aux coûts standard.

C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

(En millions de dollars des États-Unis)

Montant approuvé	Dépenses	Postes approuvés	Postes pourvus (moyenne)
0,1	0,1	1	1

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Examen de toutes les affaires dont le Bureau de l'Ombudsman est saisi et prise de décisions dans un délai de 30 jours	Objectif atteint

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	1	1	16,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	92,3	107,0	(14,7)	(15,9)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Voyages	16,8	15,0	1,8	10,7
Installations et infrastructures	5,6	1,7	3,9	69,4
Transmissions	2,6	2,0	0,6	23,1
Informatique	3,7	3,7	—	—
Fournitures, services et matériel divers	7,2	0,0	7,2	100,0
Total partiel (catégorie II)	35,9	22,4	13,5	37,6
Total brut (catégories I et II)	128,2	129,4	(1,2)	(0,9)

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	(14,7)	(15,9 %)

16. Le taux effectif de vacance du nouveau poste, soit 16,7 %, est nettement inférieur au taux de 50 % prévu dans le budget, d'où un dépassement de crédit de 14 700 dollars.

	Écart	
Voyages	1,8	10,7 %

17. La sous-utilisation des crédits est imputable au report des activités de formation, y compris la participation à des stages spécialisés organisés à Washington par l'International Ombudsman Association.

	Écart	
Installations et infrastructures	3,9	69,4 %

18. Le montant inutilisé représente la différence entre les dépenses d'ameublement et de réaménagement des locaux effectivement engagées au titre du nouveau poste et prévisions établies aux coûts standard.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	0,6	23,1 %

19. La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que des dépenses de téléphone et de télécopie avaient été imputées par erreur sur le budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	7,2	100,0 %

20. Compte tenu du report des activités de formation, les ressources inscrites au budget au titre de l'achat de supports didactiques n'ont pas été utilisées.

D. Bureau des services de contrôle interne

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes occupés</i>
10,6	8,9	61	52

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
25 % des recommandations formulées dans les rapports d'inspection mises en application durant la première année (2004/05)	10 % seulement des recommandations formulées dans le rapport sur l'examen de la capacité opérationnelle des observateurs militaires des Nations Unies (A/59/764) ont été appliquées ou sont en cours d'application, le rapport n'étant paru qu'en avril 2005
70 % des recommandations relatives au maintien de la paix émises par la Division des investigations acceptées et application de 48 % d'entre elles par le Département des opérations de maintien de la paix, d'autres départements et les missions	75,4 % des recommandations relatives au maintien de la paix ont été acceptées et 49,2 % ont été appliquées
85 % des recommandations relatives au maintien de la paix émises par la Division de l'audit acceptées et application de 60 % d'entre elles par le Département des opérations de maintien de la paix, d'autres départements et les missions	95 % des recommandations relatives au maintien de la paix ont été acceptées et 64 % ont été appliquées

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	44	39	10,4
Services généraux et catégories apparentées	17	13	25,5

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	9 394,8	7 642,5	1 752,3	18,7
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	46,7	33,5	13,2	28,2
Consultants	174,5	211,4	(36,9)	(21,1)
Voyages	807,0	780,8	26,2	3,2
Installations et infrastructures	23,9	19,2	4,7	19,7
Transmissions	43,1	30,0	13,1	30,3
Informatique	77,0	78,9	(1,9)	2,4
Services, fournitures et matériel divers	69,6	73,9	(4,3)	(6,2)
Total partiel (catégorie II)	1 241,8	1 227,8	14,0	1,1
Total brut (catégories I et II)	10 636,6	8 870,3	1 766,3	16,6

4. Analyse des écarts¹

Postes	<i>Écart</i>	
	1 752,3	18,7 %

21. Le reliquat de 1 752 300 dollars est dû au fait que le coût des auditeurs résidents affectés aux missions de maintien de la paix a été moins élevé que prévu. En effet, les crédits nécessaires avaient été calculés sur la base des coûts salariaux standard à New York, mais certains de ces postes ont été occupés par du personnel engagé spécialement pour la mission (relevant de la série 300 du Règlement du personnel), dont la rémunération est plus faible. Si l'on se reporte au budget de l'exercice 2005/06, on notera que pour cet exercice les dépenses de personnel relatives aux postes d'auditeur résident ont été calculées à partir des coûts salariaux moyens de chacune des missions concernées. Cette méthode de calcul sera également utilisée dans les prévisions budgétaires pour l'exercice 2006/07.

22. Une autre raison de l'écart observé est que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu dans la catégorie des services généraux, en raison du gel des recrutements externes imposé pour cette catégorie pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	13,2	28,2 %

23. Afin de remplacer les fonctionnaires en congé de maternité ou en congé de maladie, un crédit avait été approuvé pour le recrutement de personnel temporaire. Les recrutements externes d'agents des services généraux ayant été temporairement gelés, il s'est révélé difficile de procéder à ces remplacements en temps opportun, d'où une sous-utilisation de 13 200 dollars du crédit ouvert.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(36,9)	(21,1 %)

24. Le dépassement constaté au titre des services de consultants est lié en majeure partie à l'engagement d'un consultant pour aider la Division de l'audit interne à concevoir et appliquer une stratégie d'audit informatique.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	4,7	19,7 %

25. Le reliquat est dû à l'écart favorable entre le coût effectif du matériel, du mobilier et des fournitures de bureau et le coût standard utilisé dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	13,1	30,3 %

26. Deux facteurs expliquent le reliquat de 13 100 dollars : l'Office des Nations Unies à Vienne a pris en charge les frais de communication du centre régional d'enquête du Bureau des services de contrôle interne à Vienne et les communications passées à partir du centre régional d'enquête du Bureau à Nairobi ont coûté moins cher que prévu.

	<i>Écart</i>	
Services, fournitures et matériel divers	(4,3)	(6,2 %)

27. Le dépassement est dû à la sous-estimation des besoins de formation du personnel de la Division de l'audit interne. On mentionnera entre autres activités complémentaires l'organisation de 14 cours de perfectionnement aux techniques d'audit et la mise en place d'un module de formation en ligne.

E. Bureau des affaires juridiques

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes occupés</i>
0,9	0,8	5	5

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
La totalité (100 %) des accords, contrats et autres documents élaborés ou examinés par le Bureau contiendront des dispositions ou d'autres clauses d'engagement visant à préserver ou protéger le statut et les privilèges et immunités des Nations Unies	Objectif atteint. En outre, dans toutes les affaires juridiques ou autres concernant du personnel ou des biens de l'Organisation, celle-ci a pu faire valoir ses privilèges et immunités sauf lorsqu'elle y a expressément renoncé
La totalité (100 %) des recommandations formulées par le Bureau pour le règlement des litiges se fonderont sur une analyse juridique expliquant la responsabilité juridique encourue le cas échéant par l'Organisation et les bases de toute proposition de règlement à l'amiable du litige	Objectif atteint. Ainsi, un litige relatif à l'occupation de locaux par l'ONUST s'est soldé par le règlement d'un tiers environ des 3,2 millions de dollars réclamés et, dans le cadre d'un arbitrage, l'Organisation n'a eu à verser que 11 000 dollars au lieu des 2,7 millions de dollars demandés
Il sera répondu à la totalité (100 %) des demandes d'avis juridique dans les 30 jours à compter de la date de réception de la demande par le Bureau	96 % des 2 500 demandes d'avis ont reçu une réponse ou un début de réponse dans les 30 jours suivant leur réception

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	5	0,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	871,6	824,5	47,1	5,4
II. Objets de dépense autres que les postes				
Voyages	15,0	8,4	6,6	44,2
Installations et infrastructures	1,0	1,4	(0,4)	(38,2)
Transmissions	3,5	3,5	–	–
Informatique	11,5	11,4	0,1	0,9
Services, fournitures et matériel divers	3,0	–	3,0	100,0
Total partiel (catégorie II)	34,0	24,7	9,3	27,5
Total brut (catégories I et II)	905,6	849,1	56,5	6,2

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	47,1	5,1 %

28. Le reliquat est dû au fait que, pendant la majeure partie de l'année, un fonctionnaire a occupé un poste d'une classe supérieure à la sienne.

	Écart	
Voyages	6,6	44,2 %

29. Les frais de voyage ont été moins élevés que prévu car un seul des deux juristes qui devaient se rendre en mission auprès de la MINUL a fait le déplacement.

	Écart	
Installations et infrastructures	(0,4)	(38,4 %)

30. Le dépassement représente les frais d'acquisition d'accessoires pour le matériel de vidéoconférence.

	Écart	
Services, fournitures et matériel divers	3,0	100,0 %

31. Le montant de 3 000 dollars inscrit au budget pour financer des cours de formation proposés par le Practicing Law Institute à New York n'a pas été utilisé. En effet, d'autres priorités ont conduit à reporter cette formation sur l'exercice 2005/06.

F. Département de l'information

(En millions de dollars des États-Unis)

Montant approuvé	Dépenses	Postes approuvés	Postes occupés
0,4	0,4	2	2

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées	
Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
Déploiement des états-majors de missions classiques ou complexes dans un délai de 30 à 90 jours suivant l'adoption de la résolution pertinente du Conseil de sécurité	Objectif atteint (MINUS)

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
Indicateurs de succès prévus	Indicateurs de succès effectifs
70 % des missions de maintien de la paix desservies se sont déclarées satisfaites de la qualité de l'appui fourni	Objectif atteint. Les 13 missions de maintien de la paix consultées se sont déclarées satisfaites de la qualité générale de l'appui fourni

2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Effectif autorisé	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^a
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	2	0,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	348,8	382,9	(34,1)	(9,8)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Consultants	7,1	7,1	—	—
Voyages	53,6	51,6	2,0	3,8
Installations et infrastructures	0,4	0,4	—	—
Transmissions	2,9	2,9	—	—
Informatique	4,0	1,6	2,4	59,3
Services, fournitures et matériel divers	6,0	5,7	0,3	4,4
Total partiel (catégorie II)	74,0	69,3	4,7	6,4
Total brut (catégories I et II)	422,8	452,3	(29,5)	(7,0)

4. Analyse des écarts¹

	Écart	
Postes	(34,1)	(9,8 %)

32. Un taux de vacance nul au lieu des 5,5 % prévus dans le budget est la principale cause de l'écart constaté. De plus, les coûts salariaux effectifs ont été supérieurs aux coûts standard.

	Écart	
Informatique	2,4	59,3 %

33. Le reliquat de 2 400 dollars est dû au fait que les frais d'entretien ont été plus faibles que prévu, le matériel étant relativement récent.

G. Département de la gestion

(En millions de dollars des États-Unis)

Montant approuvé	Dépenses	Postes approuvés	Postes occupés
26,3	25,4	138	103

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisations escomptées 3 : les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Nombre de cas réglés dans les 30 jours suivant la réception de la recommandation de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline	12 % des décisions prises sur la base des rapports des commissions paritaires de recours portaient sur des recours formés par des membres du personnel d'une mission de maintien de la paix ou du Département des opérations de maintien de la paix, y compris les demandes de suspension. Ces décisions ont été prises dans un délai moyen de 31 jours 36 % des décisions prises sur la base des rapports des comités paritaires de discipline, y compris les décisions de renvoi sans préavis, portaient sur des procédures disciplinaires engagées à l'encontre de membres du personnel d'une mission de maintien de la paix ou du Département des opérations de maintien de la paix. Ces décisions ont été prises dans un délai moyen de 9 jours

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisations escomptées 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Service des contributions</i> Accord de l'Assemblée générale sur la base de calcul des contributions au financement des opérations de maintien de la paix	La question sera réexaminée lors de la soixante et unième session de l'Assemblée générale
Présentation de l'état mensuel des contributions dans le mois suivant le mois considéré	Objectif atteint

<i>Division du financement des opérations de maintien de la paix</i> Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la qualité des projets de budget, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés	Compliments sur la qualité des rapports et le respect des délais de présentation, formulés notamment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans ses rapports (A/59/384, A/59/390, A/59/412, A/59/419, A/59/736 et Add.1, 3 à 6, 9 à 12 et 15, et A/59/784), par quatre délégations et deux groupes régionaux dans des déclarations officielles faites devant la Cinquième Commission pendant la première partie de la cinquante-neuvième session (octobre 2004) et sa reprise (mai 2005), et par l'Assemblée générale dans sa résolution 59/296 (sections II et III)
Respect dans tous les cas de la date limite de présentation des rapports au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences : 31 décembre 2004 pour les missions en cours et 28 février 2005 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies	Objectif atteint pour toutes les missions en activité ayant un cycle de planification budgétaire normal; présentation des rapports concernant les nouvelles missions (ONUB, ONUCI, MINUSTAH et MINUS) ou celles dont le mandat a été modifié (MANUTO, MINUSIL et MONUC) dans les trois mois suivant l'adoption des résolutions pertinentes par le Conseil de sécurité

Réalisations escomptées 3 : les opérations de maintien de la paix seront menées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Trésorerie</i> Placements sûrs ayant un rendement cumulatif égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours (référence ONU)	Taux de rendement de 1,25 % (taux de référence de 0,98 % : rendement des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours). 86 millions de dollars de revenus. Fonds classé 9^e sur 93 (administrations/institutions effectuant des placements à court terme)
<i>Service des contributions</i> Envoi de 80 % des communications adressées aux États Membres au sujet de leurs contributions aux opérations de maintien de la paix dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions pertinentes par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité	90 % des communications ont été émises dans les 30 jours
Réduction de l'arriéré accumulé dans l'établissement pour traduction et publication des documents concernant les contributions mises en recouvrement	Objectif atteint

<i>Division du financement des opérations de maintien de la paix</i> Sommes dues au titre des contingents limitées à trois mois de dépenses au plus	Objectif atteint (versements effectués en octobre et décembre 2004 et en mars, avril et juin 2005)
85 % des missions jugent « bonne » ou « très bonne » la qualité des prestations budgétaires (politique et services) du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, contre 75 % en 2002/03	Le Bureau n'a pas fait de sondage pendant l'exercice considéré
<i>Division de la comptabilité</i> Opinion positive du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies sur les états financiers des opérations de maintien de la paix	Le Comité des commissaires aux comptes a formulé une opinion positive sur les comptes de l'exercice 2003/04. Leur opinion sur les comptes de l'exercice 2004/05, attendue pour février 2006, devrait être également positive
Présentation de tous les états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois suivant la fin de l'exercice	Objectif atteint
Règlement trimestriel, à l'échéance fixée, de toutes les sommes dues aux pays qui fournissent des contingents dont le paiement a été autorisé	Objectif atteint
Traitement de toutes les demandes de paiement en faveur du personnel international et de fournisseurs dans les 30 jours ouvrables suivant la réception de tous les justificatifs requis (objectif 2003/04 : 90 %)	Paie : objectif atteint. Les traitements, dont le montant s'élève à 349,3 millions de dollars par an, ont tous été versés dans les délais fixés Versements à la cessation de service : le pourcentage de demandes traitées dans les 30 jours s'est élevé à 62 % pour le semestre allant de juillet à décembre 2004 et à 60 % pour le semestre allant de janvier à juin 2005 Indemnité pour frais d'études : 88 % des demandes ont été traitées dans les 30 jours (le nombre de demandes a augmenté de 40 % à la suite de l'accroissement des effectifs des opérations de maintien de la paix) Fournisseurs et voyages : traitement dans les 30 jours de 82 % des factures des fournisseurs (dont le nombre a augmenté de 7 % en raison des nouvelles missions) et de 99,6 % des demandes de remboursement des frais de voyage (dont le nombre a augmenté de 33 % en raison de l'accroissement des effectifs de maintien de la paix)

Négociation de contrats d'assurance couvrant de manière adéquate les actifs, les opérations et le personnel des missions de maintien de la paix (y compris les contrats d'assurance maladie et d'assurance-vie)	Objectif atteint
---	------------------

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisations escomptées 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Division des services opérationnels</i> Opinions favorables exprimées par les États Membres sur la mise en œuvre du système de contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion du personnel	Aucun retour d'information officiel
<i>Division de la valorisation des ressources humaines</i> 50 % des effectifs de toutes les missions sont enregistrés dans le Système électronique d'évaluation et de notation des fonctionnaires (PAS électronique)	43 % des effectifs des missions étaient enregistrés dans le Système électronique d'évaluation et de notation des fonctionnaires en juin 2005
<i>Division des services médicaux</i> 100 % des demandes d'évacuation sanitaire et des demandes de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions sont traitées le jour même	Objectif atteint

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisations escomptées 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre des décisions en toute connaissance de cause au sujet des questions relatives au maintien de la paix

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Section des archives et des dossiers</i> Accroissement du nombre de missions pour lesquelles des archives sont conservées au Siège et auxquelles les services de l'Organisation, les États Membres et le public ont accès (niveau de référence : 65 %). Objectif : toutes les missions en activité auront reçu la visite de fonctionnaires de la Section	Accès aux archives possible pour 75 % des missions terminées et 27 % des missions en activité Augmentation de 8 % du volume des dossiers des missions de maintien de la paix disponibles au Siège par rapport à l'exercice précédent Visite dans deux missions (MINUL et MANUTO)

Réalisations escomptées 2 : les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront plus rapidement planifiées, déployées et lancées

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Division des achats</i> Émission des bons de commande entrant dans le cadre de marchés en cours dans les 14 jours suivant réception d'une demande de reconstitution des stocks, et suivi de l'exécution des commandes pour que les fournisseurs assurent dans les délais prévus et en respectant les critères de qualité fixés la livraison du matériel et la prestation des services nécessaires à la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide	Délai moyen d'émission des bons de commande : 42,5 jours. L'augmentation du nombre de demandes (14 % par rapport à l'exercice 2002/03) et l'obligation de répondre aux besoins opérationnels immédiats des missions nouvelles ou élargies ont eu une incidence sur le délai d'émission des bons de commande de biens ou services faisant l'objet de marchés approuvés

Réalisations escomptées 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
<i>Division de l'informatique</i> Disponibilité à 99 % de l'infrastructure informatique mise à la disposition des missions par la Division	Objectif atteint

<i>Division des achats</i>	
Réduction de 10 % du nombre de jours nécessaires au traitement des demandes de biens ou de services présentées dans les règles (48 jours contre 53 jours en 2002/03)	Objectif atteint. Le délai de traitement des demandes présentées dans les règles a été ramené à 37,5 jours en moyenne

e) Département de la gestion : ressources nécessaires

i) Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	73	67	8,3
Agents des services généraux et des catégories apparentées	65	63	2,7

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

ii) Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	16 827,8	15 909,8	918,0	5,5
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	817,7	920,3	(102,6)	(12,5)
Consultants	566,7	622,4	(55,7)	(9,8)
Voyages	675,3	355,6	319,7	47,3
Installations et infrastructures ^a	6 336,2	6 204,7	131,5	2,1
Transmissions	216,3	219,3	(3,0)	(1,4)
Informatique	520,3	851,6	(331,3)	(63,7)
Services médicaux	100,0	92,0	8,0	8,0
Services, fournitures et matériel divers	209,3	179,9	29,4	14,0
Total partiel (catégorie II)	9 441,8	9 445,7	(3,9)	–
Total brut (catégories I et II)	26 269,6	25 355,6	914,0	3,5

^a Dépenses afférentes aux locaux de tous les bureaux.

	<i>Écart</i>	
Postes	918,0	5,5 %

34. Le solde inutilisé (918 000 dollars) est essentiellement imputable à un taux de vacance de postes plus important que prévu pour la catégorie des administrateurs, dû à des retards dans le recrutement à un certain nombre de postes nouvellement créés.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(102,6)	(12,5 %)

35. Le dépassement des crédits (102 600 dollars) tient principalement au fait que la responsabilité de la gestion du centre de données de Galaxy a été transférée du Département des opérations de maintien de la paix à la Division de l'informatique et que le Département des opérations de maintien de la paix a, de ce fait, mis des fonds à la disposition de la Division pour qu'elle puisse faire appel à du personnel temporaire. Des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) employé par la Division de l'informatique afin de traiter un nombre de dossiers de recrutement supérieur aux prévisions ont également contribué au dépassement des crédits.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(55,7)	(9,8 %)

36. Le dépassement de crédits (55 700 dollars) est essentiellement dû au recrutement d'un consultant chargé d'entreprendre une étude d'ensemble du transfert des fonctions relatives aux achats et à l'informatique à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, suivant la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport A/58/796.

	<i>Écart</i>	
Voyages	319,7	47,3 %

37. Le solde inutilisé (319 700 dollars) tient principalement au fait que des visites que des membres de la Division des achats, de la Division des services opérationnels et de la Division du financement du maintien de la paix devraient effectuer dans des missions ont été annulées ou reportées, l'augmentation du volume de travail lié à l'expansion des activités de maintien de la paix ayant rendu nécessaire un réexamen des priorités. En outre, un membre de la Division de la valorisation des ressources humaines étant blessé, des voyages aux fins de la formation ont été reportés ou effectués par un consultant, et les crédits prévus à cette fin n'ont donc pas été intégralement utilisés.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	131,5	2,1 %

38. Des bureaux ont été gracieusement mis à la disposition des centres d'enquête régionaux du Bureau des services de contrôle interne à Vienne et à Nairobi dans les locaux de l'ONU, ce qui a permis d'économiser 131 500 dollars. Pour la même raison, il ne sera pas nécessaire d'ouvrir des crédits au budget du compte d'appui pour 2006/07 au titre de la location de locaux à Vienne et à Nairobi pour ces centres.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(331,3)	(63,7 %)

39. Le dépassement de crédits (331 300 dollars) est dû au transfert de la responsabilité de la gestion du centre de données de Galaxy du Département des opérations de maintien de la paix à la Division de l'informatique.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	8,0	8,0 %

40. Les dépenses effectives au titre des fournitures médicales telles que vaccins et trousse médicaux pour le personnel des missions ont été légèrement inférieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Services, fournitures et matériel divers	29,4	14,0 %

41. Le solde inutilisé (29 400 dollars) résulte principalement du report de certaines activités de formation prévues à la Division de la valorisation des ressources humaines, les ressources ayant dû être réaménagées et consacrées en priorité à des activités d'appui à l'expansion des opérations de maintien de la paix (principalement conseils sur l'application de la réglementation relative aux ressources humaines et l'administration de la justice).

H. Département de la sûreté et de la sécurité

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes pourvus (moyenne)</i>
2,1	2,1	7	5

1. Cadre axé sur les résultats

Réalisation escomptée 1 : le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront mieux à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réaction positive des organes délibérants ayant reçu des conseils ou des rapports	Aucune réaction n'a été exprimée officiellement mais la poursuite du programme a été approuvée pour l'exercice 2005/06

Réalisation escomptée 3 : les opérations de maintien de la paix seront exécutées, gérées, dirigées et appuyées de façon plus efficace et efficiente	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Aucun membre du personnel civil des missions de maintien de la paix n'est tué ou blessé du fait d'actes de malveillance	Un membre du personnel civil d'une mission de maintien de la paix a été tué par balle en septembre 2004
Toutes les recommandations relatives à la sécurité sont adoptées par les missions de maintien de la paix	Les recommandations relatives à la sécurité ont été adoptées par les missions de maintien de la paix
Déploiement des équipes d'intervention d'urgence au départ du Siège, dans un délai de huit heures	Des équipes de gestion des prises d'otage ont été déployées, dans un délai de 12 heures pour appuyer la libération d'otages en Haïti et en Afghanistan

2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Postes effectivement pourvus (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^a</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	7	7	3,6
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	0,0

^a Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 546,8	1 652,7	(105,9)	(6,8)
II. Objets de dépense autres que les postes				
Consultants	100,0	98,9	1,1	1,1
Voyages	395,4	307,7	87,7	22,2
Installations et infrastructures	1,4	0,0	1,4	100,0
Transmissions	15,7	3,7	12,0	76,2
Informatique	25,2	22,9	2,3	9,3
Services, fournitures et matériel divers	1,0	7,0	(6,0)	(604,0)
Total partiel (catégorie II)	538,7	440,2	98,5	18,3
Total brut (catégories I et II)	2 085,5	2 092,9	(7,4)	(0,4)

4. Analyse des écarts²

	<i>Écart</i>	
Postes	(105,9)	(3,8 %)

42. Le dépassement de crédits (105 900 dollars) s'explique par un taux de vacance de postes effectif plus faible que prévu et par des coûts salariaux plus élevés que les coûts salariaux standard inscrits au budget.

	<i>Écart</i>	
Voyages	87,7	22,2 %

43. Le solde inutilisé résulte de la décision prise par le Département de la sûreté et de la sécurité d'envoyer les formateurs dans les missions plutôt que de faire venir les participants à New York.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	1,4	100,0 %

44. Les crédits ouverts à cette rubrique (1 400 dollars) n'ont pas été utilisés car les dépenses effectives ont été imputées par inadvertance sur le budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	12,0	76,2 %

45. Le solde inutilisé (12 000 dollars) résulte du fait que des dépenses prévues à cette rubrique ont été imputées par inadvertance sur le budget ordinaire.

	<i>Écart</i>	
Informatique	2,3	9,3 %

46. Le solde inutilisé s'explique par le fait que les dépenses afférentes au matériel informatique destiné aux fonctionnaires nouvellement recrutés ont été moins importantes que prévu.

	<i>Écart</i>	
Services, fournitures et matériel divers	(6,0)	(604,0 %)

47. Le dépassement de crédits (6 000 dollars) représente le coût d'installations et services de conférence fournis pour un atelier organisé par le Département de la sûreté et de la sécurité et le Département des opérations de maintien de la paix au Centre international de formation de l'OIT.

² Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

III. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation

Activités d'aide à la formation menées sur demande

<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Sri Lanka	Septembre 2004
Croatie	Septembre/octobre 2004
Pérou	Septembre/octobre 2004
Suisse	Octobre 2004
Kenya	Octobre 2004
Hongrie	Octobre 2004
Allemagne	Novembre 2004
Autriche	Novembre 2004
Libéria	Décembre 2004
Turquie	Mars 2005
Finlande	Avril/mai 2005
Grèce	Mai 2005

B. Activités suivies

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Séminaire sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	Équateur	Septembre 2004
Séminaire à l'intention des forces de police des Nations Unies	Inde	Septembre 2004
Formation du personnel des cellules de formation des missions	ONUST	Septembre 2004
Cours de formation des officiers logisticiens des Nations Unies	Malaisie	Septembre 2004
Formation du personnel des cellules de formation des missions	FNUOD/FINUL	Septembre/octobre 2004
Séminaire sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies	Mexique	Octobre 2004
Séminaire à l'intention des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation au maintien de la paix	Jordanie	Octobre 2004

<i>Activité</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Séminaire sur les questions concernant les femmes (module de formation standard de niveau II)	Ghana	Décembre 2004
Atelier sur l'élaboration de programmes de cours (module de formation standard de niveau III)	États-Unis	Mars 2005
Atelier sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (module de formation standard de niveau II)	Croatie	Mars 2005
Atelier sur l'interopérabilité (module de formation standard de niveau II)	Canada	Mars 2005
Séminaire de formation des équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation au maintien de la paix	Indonésie	Mars 2005
Cours pilote (module de formation standard de niveau III)	Nigéria	Mars 2005
Atelier sur la police (module de formation standard de niveau II)	Royaume-Uni	Mars/avril 2005
Séminaire sur les forces de police des Nations Unies	Sénégal	Mai 2005
Cours sur les centres de formation intégrée pour les missions	Estonie	Mai 2005
Séminaire à l'intention du personnel d'encadrement des forces de police des Nations Unies	Russie	Juin 2005
Séminaire final (module de formation standard de niveau II)	Hongrie	Juin 2005

48. Toutes les activités de formation au maintien de la paix demandées par des États Membres ont été menées à bien.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

49. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Décider que les États Membres renonceront à leurs parts respectives des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2005 (2 121 900 dollars), ainsi qu'à leurs parts respectives d'un montant de 2 987 600 dollars prélevé sur le solde inutilisé du même exercice (3 584 800 dollars), les sommes ainsi libérées devant être affectées au financement des engagements actuels et futurs de l'Organisation des Nations Unies au titre de l'assurance maladie après la cessation de service;

b) Déduire le solde inutilisé de 2 719 100 dollars se rapportant à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.
